

Relations. Il serait inexact d'affirmer que rien n'est fait dans le domaine de la responsabilité sociale des entreprises et, plus largement, des organisations. Les initiatives sont nombreuses et l'on peut se réjouir de certaines avancées. Mais il convient aussi de ne pas être naïf. Car parallèlement, on découvre qu'il est difficile d'abandonner les habitudes prises depuis des décennies en matière de management, que le « passif sociétal » qui en résulte est plus important qu'il n'y paraît, que des situations inimaginables au XXI^e siècle (telles que l'esclavage moderne) perdurent dans les chaînes d'approvisionnement, que le niveau d'exigence des parties prenantes s'intensifie avec le développement des moyens technologiques et de communication, que le champ de responsabilité s'élargit et se complexifie considérablement. Aussi, afin d'accélérer le changement, pourrait-il être opportun, voire incontournable, de chercher à coordonner davantage les actions et à développer les liens à l'intérieur des filières, mais aussi entre les filières elles-mêmes.

INSTITUTIONS, REGLEMENTATIONS

Climat, Nouvelle-Zélande, hydrocarbures

La Nouvelle-Zélande renonce à toute nouvelle exploration d'hydrocarbures en « offshore »

La Nouvelle-Zélande n'est pas un important producteur d'hydrocarbures. Pour autant, les trente et un permis actuellement en exploitation (dont vingt-deux en *offshore*) génèrent 1,5 milliard environ de dollars néo-zélandais (900 millions d'euros) de recettes d'exportation. Jacinda Ardern, Première ministre travailliste depuis octobre dernier, a annoncé le 12 avril que la Nouvelle-Zélande renonçait à toute nouvelle exploration pétrolière ou gazière à l'intérieur de sa zone économique exclusive (ZEE), la cinquième sur le plan mondial en termes de superficie. Cette décision ne concerne pas les permis déjà accordés. Les nouveaux permis terrestres seront également limités. **Cette initiative s'insère dans le plan gouvernemental qui prévoit la production de l'intégralité de l'électricité à partir de sources renouvelables d'ici à 2035 et l'accession à une économie décarbonée en 2050.** Alors que les associations environnementales et le parti écologiste – membre de la coalition gouvernementale – se réjouissent de cette décision, l'opposition conservatrice la qualifie de « *vandalisme économique* ».

Climat, transport maritime

L'OMI signe un accord trop peu ambitieux pour combattre sérieusement le changement climatique

Plus de deux ans après la signature de l'accord de Paris (COP 21), le transport maritime restait le dernier grand secteur à ne pas être encadré dans le contexte de la lutte planétaire contre les dérèglements climatiques. Même si ce secteur représentait un peu moins de 3 % des rejets de GES, son intégration était cruciale parce qu'il était inconcevable de laisser à l'écart un mode de transport qui couvrait 80 % des échanges mondiaux, mais aussi parce qu'une forte progression de son volume dans les années à venir était probable. Les 173 Etats membres de l'Organisation maritime internationale (OMI) ont donc signé un accord, le 13 avril, dans lequel **ils s'engagent à réduire d'au moins 50 % les rejets de GES du transport maritime international d'ici à 2050 par rapport à 2008.** Pour les associations écologistes, cet objectif décevant ne répond toutefois pas à l'ambition de la COP 21. A leurs yeux, **l'objectif de baisse aurait dû être de 70 % au moins.** Certaines délégations, comme celles de l'Union européenne ou des îles Marshall (l'une des premières flottes mondiales sous pavillon de complaisance) défendaient également un objectif plus ambitieux. A l'inverse, les Etats-Unis, l'Arabie saoudite, le Panama, le Liberia, les Bahamas ou le Brésil étaient réfractaires à des contraintes trop rigoureuses. **Les banques et les investisseurs vont désormais devoir faire preuve de plus de volontarisme (voir *IE*)** pour participer au renouvellement et à la rénovation de la flotte mondiale.

Biodiversité, justice, Colombie

La Colombie sommée par la Haute Cour de combattre la déforestation en Amazonie

En février 2018, vingt-cinq jeunes Colombiens ont déposé une plainte contre leur gouvernement pour qu'il mette un terme à la déforestation en Amazonie et tienne ses engagements en la matière (*IE* n° 274). Une première en Amérique latine. Le 5 avril, **la Cour suprême a donné raison aux plaignants en ordonnant au gouvernement de proposer des plans d'action d'ici à quatre mois pour endiguer la déforestation en Amazonie colombienne,** ajoutant qu'en dépit de nombreux engagements internationaux et règlements, la Colombie n'avait pas traité efficacement ce problème, l'Amazonie restant exposée à la déforestation pour la conversion des terres en cultures et pâturages, l'exploitation minière illégale, l'exploitation forestière, etc.

Pesticides, France, agriculture

La maladie de Parkinson plus fréquente chez les agriculteurs et autour des cultures viticoles

La maladie de Parkinson est aujourd'hui en France la deuxième maladie neurodégénérative la plus fréquente, avec la maladie d'Alzheimer. **Plus de 166 000 patients étaient traités à la fin de 2015**, un chiffre qui devrait encore augmenter dans les années à venir sous l'effet du vieillissement de la population et de l'accroissement de l'espérance de vie. La veille de la journée mondiale de la maladie de Parkinson (11 avril 2018), le *Bulletin épidémiologique hebdomadaire* a publié une série d'articles sur cette maladie, dont un [document](#) relatif à son incidence chez les agriculteurs et « en population générale » en fonction des caractéristiques agricoles des cantons français. **Cette analyse vient confirmer d'autres études qui suggèrent un lien entre l'agriculture et la maladie.** Les auteurs relèvent notamment que « *l'incidence de la maladie de Parkinson est plus élevée parmi les exploitants agricoles affiliés à la MSA [Mutualité sociale agricole] que dans le reste de la population* » et qu'en « *population générale et parmi la population non agricole, cette incidence augmente avec l'augmentation des terres consacrées à l'agriculture au sein des cantons* ». Ils ajoutent cependant que « *même si de nombreux arguments sont en faveur du rôle de l'exposition professionnelle aux pesticides pour expliquer cette association, on ne peut exclure que d'autres facteurs, liés aux métiers ou à l'environnement agricole, soient impliqués* ». Ils constatent enfin une incidence plus élevée de la maladie dans les cantons ayant une densité substantielle de cultures viticoles, un secteur qui requiert un usage important des pesticides.

Climat, énergie

Les investissements dans les énergies renouvelables tirés par les pays en développement

Selon [l'analyse trimestrielle](#) de Bloomberg New Energy Finance (BNEF), le montant des investissements dans les énergies renouvelables s'est élevé à 61,1 milliards de dollars au cours du premier trimestre de l'année 2018, affichant une baisse de 10 % par rapport au premier trimestre 2017. Une partie doit cependant être attribuée à la diminution des coûts. **L'énergie solaire reste le premier type d'investissement (61 %).** Mais elle a enregistré une baisse de 19 %, alors que l'énergie éolienne a progressé de 10 %. Sur un plan géographique, **la Chine domine toujours le marché avec 43 % des investissements** dans les énergies propres, en dépit d'une baisse de 27 % par rapport à l'an dernier, alors que l'Europe continue de perdre du terrain avec une baisse de 17 % (elle représente désormais moins de 10 % des investissements). Les investissements aux Etats-Unis ont, quant à eux, progressé de 16 % et atteint 17,5 % du montant investi à l'échelon mondial. L'étude relève aussi plusieurs investissements notables au Vietnam, au Maroc, en Indonésie et au Mexique.

Esclavage moderne, Royaume-Uni, construction

Des situations d'esclavage moderne dans le secteur de la construction à Londres

Dans son rapport 2018 [Emploi et questions sociales dans le monde](#) publié en février, l'Organisation internationale du travail (OIT) dresse un tableau de la situation des conditions d'emploi et souligne le risque de voir augmenter le nombre de travailleurs vulnérables dans les prochaines années. **Parmi les populations les plus exposées figurent les travailleurs migrants**, y compris dans les pays industriels. L'organisation caritative Focus on Labour Exploitation (FLEX) vient de publier un [rapport](#) dans lequel elle indique que 54 % des travailleurs employés dans le secteur de la construction à Londres sont des migrants, que la moitié d'entre eux ne bénéficient pas d'un contrat de travail écrit, que **plus d'un tiers assurent qu'ils n'ont pas été payés pour le travail effectué**, tandis que 53 % déclarent qu'ils ont été exposés à des conditions de travail dangereuses. Ces abus qui, dans certains cas, peuvent être assimilés à de l'esclavage moderne, prospèrent du fait, entre autres, de l'absence de représentation syndicale pour ces populations, de la quasi-inexistence de liens avec leur communauté d'origine, de la prolifération des contrats flexibles ou à courte durée et du recours excessif à la sous-traitance...

PARTIES PRENANTES ENGAGEES

Biodiversité, Indonésie, agroalimentaire, banques

Les banques invitées à ne plus financer une personnalité indonésienne impliquée dans la déforestation

Anthoni Salim est un homme d'affaires indonésien. Sa famille et lui ont été classés par le magazine *Forbes* au quatrième rang des plus grandes fortunes d'Indonésie. Il contrôle plusieurs sociétés cotées et notamment la plus importante entreprise agroalimentaire indonésienne : Indofood Sukses Makmur (Indofood). Un [rapport](#), publié le 11 avril par le cabinet néerlandais spécialisé dans les questions de développement durable Aidenvironnement, met en évidence qu'**Anthoni Salim est également lié par d'étroites relations d'affaires à PT Sawit Khatulistiwa Lestari (PT SKL) et qu'il est, à titre personnel, le propriétaire ultime de PT Duta Rendra Mulya (PT DRM)** à travers une chaîne de contrôle opaque. L'étude montre que PT SKL et PT DRM sont impliquées dans des opérations de déforestation dans la région de Ketungau, opérations visant à

développer l'exploitation de palmiers à huile, et ce en dépit de la législation indonésienne. Aussi, dans leurs recommandations, les auteurs de l'étude exhortent-ils les partenaires économiques des sociétés contrôlées par A. Salim à faire pression sur le groupe Salim, afin que le magnat indonésien mette un terme à ses actions de déforestation. Ils invitent également les grandes banques mondiales à ne plus financer les entreprises de la galaxie Salim. **A la suite de ces révélations, BNP Paribas a indiqué** qu'elle n'était pas concernée par cette affaire dans le cadre des relations qu'elle entretenait avec le groupe Salim et ses filiales, en déclarant que PT SKL et PT DRM n'étaient pas ses clients. A l'inverse, la banque américaine Citigroup a annoncé qu'elle annulait, avec effet immédiat, l'ensemble des prêts consentis à IndoAgri (une filiale d'Indofood) et à ses filiales, bien qu'il n'y ait pas de liens directs entre ces entreprises et les sociétés incriminées.

Climat, Etats-Unis

Une ONG prévoit de lancer un satellite pour détecter les émissions de méthane

Le pouvoir de réchauffement global du méthane (CH₄) est approximativement vingt-cinq fois supérieur à celui du dioxyde de carbone (CO₂). A contrario, sa durée de résidence dans l'atmosphère est environ huit fois inférieure. En tout état de cause, **il interviendrait pour un cinquième des émissions de GES d'origine humaine**. Les émissions de CH₄ d'origine anthropique proviennent principalement de l'agriculture, des mines de charbon, des sites d'enfouissement, des installations pétrolières et gazières (pour 25 % à 30 % environ). Les groupes pétroliers ont mis en place des mesures pour réduire ces émissions fugitives, mais la période de déploiement de ces initiatives est très longue et ces dernières ne sont sans doute pas encore à la hauteur des enjeux. Par ailleurs, **les parties externes, comme les ONG, restent souvent démunies pour identifier l'origine des fuites**. Le 11 avril, la puissante organisation américaine de défense de l'environnement, Environmental Defense Fund (EDF), a annoncé son intention de lancer d'ici à 2020-2021 un satellite baptisé MethaneSAT, dédié à la détection des fuites de méthane et à la collecte de données. L'association a déjà rassemblé une bonne partie des fonds destinés à financer cet onéreux projet, embauché un spécialiste dans le domaine satellitaire (Tom Ingersoll) et elle s'est associée à de prestigieuses universités, comme Harvard, ainsi qu'au Smithsonian Astrophysical Observatory. Les données seront consultables gratuitement par les parties concernées et le public.

Déchets, Suisse, agroalimentaire

Produire des emballages recyclables, c'est bien, s'assurer qu'ils seront recyclés, c'est mieux

La construction d'une véritable économie circulaire (c'est-à-dire qui permet de réduire réellement les prélèvements de ressources naturelles) est un enjeu écologique majeur. **Plusieurs conditions doivent être réunies pour garantir son succès** : une réduction des rejets sauvages de déchets et l'instauration de dispositifs de collecte, des déchets recyclables, des procédés de recyclage adaptés. Des initiatives publiques ou privées voient régulièrement le jour dans ce domaine. Il s'agit parfois d'habitudes anciennes remises au goût du jour, comme les systèmes de consigne. Le Royaume-Uni a ainsi annoncé le 27 mars son intention de mettre en place ce dispositif pour les contenants de boissons d'ici à la fin de l'année. De son côté, la chaîne de restauration britannique Pret a Manger (450 restaurants environ dans le monde) a lancé, il y a quelques jours, à Brighton les premiers projets pilotes visant à reprendre – en échange d'une somme d'argent (dix pence) – les bouteilles en plastique qu'elle distribue. A plus grande échelle, **le géant suisse de l'agroalimentaire Nestlé a annoncé le 11 avril qu'il s'engageait à rendre recyclables ou réutilisables tous ses emballages d'ici à 2025**. Une bonne nouvelle quand on considère l'énorme quantité d'emballages produite dans le monde. Mais que ces emballages soient recyclables n'implique pas qu'ils seront recyclés. En octobre dernier ([IE n° 266](#)), des associations écologistes avaient analysé des débris rejetés sur des plages philippines et identifié Nestlé comme l'un des principaux contributeurs de cette pollution. A la suite de cette étude, elles avaient appelé la société, ainsi que les autres entreprises identifiées, à **renoncer aux emballages en plastique à usage unique, dont la collecte (que ces déchets soient recyclables ou non) intéresse peu les collecteurs de déchets**. Ces associations qualifient donc l'annonce de Nestlé d'opération de *greenwashing* et réitérent de fait leur demande.

ENTREPRISES (initiatives & controverses)

Santé, France, téléphonie

Dépassement des normes réglementaires : un téléphone portable retiré du marché par Orange

L'impact des téléphones mobiles sur la santé suscite toujours de vives controverses en dépit des déclarations rassurantes des opérateurs téléphoniques. Par ailleurs, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) précise que « *les conclusions de l'évaluation des risques publiées en 2013 ne mettent pas en évidence d'effets sanitaires avérés* ». Mais elle reconnaît aussi que « *certaines publications évoquent une possible augmentation du risque de tumeurs cérébrales, sur le long terme, pour les utilisateurs intensifs de téléphones portables* » et que les effets sur l'être humain et l'animal sont encore peu documentés. L'Anses note également le développement massif des utilisations

des radiofréquences. En France, l'**Agence nationale des fréquences (ANFR)** est chargée du contrôle de la réglementation sur les spécificités techniques des terminaux radioélectriques, notamment les débits d'absorption spécifique (les DAS exprimés en watt par kilogramme – W/kg) qui ne doivent pas dépasser des valeurs limites. Les contrôles sont effectués a posteriori et sur la base de sondages. Le 6 avril, l'**ANFR a indiqué dans un communiqué qu'une mesure réalisée sur le téléphone portable HAPI 30 commercialisé par Orange avait permis de constater un dépassement de 0,1 W/kg** par rapport à la réglementation (fixée à 2 W/kg pour le DAS localisé au niveau du tronc). Après ce contrôle, Orange a décidé de retirer le téléphone HAPI 30 de la commercialisation et de rappeler les exemplaires en circulation. Il s'agit de la première décision de cette nature. Selon l'ANFR, des dépassements sur d'autres téléphones pourraient être révélés dans les prochaines semaines.

Impact des services, France, Hongrie, médias

JCDecaux dénoncé pour avoir accepté la campagne anti-immigration de Viktor Orbán

Le parti nationaliste et populiste hongrois (le Fidesz – Magyar Polgári Szövetség) a remporté une large victoire le 8 avril dernier lors des élections législatives, offrant au Premier ministre sortant, Viktor Orbán, la possibilité de diriger le pays pour un troisième quadriennat consécutif. Le Fidesz et son allié (le parti populaire démocrate-chrétien – KDNP) ont remporté les deux tiers des sièges au Parlement, ce qui leur donne la possibilité de modifier la constitution. Pour obtenir cette victoire, la campagne du Fidesz s'est largement appuyée sur la **dénonciation de l'immigration, en l'accompagnant d'une vaste opération d'affichage montrant une foule de personnes migrantes barrée d'un panneau stop**. Des associations locales et étrangères ont dénoncé cette campagne la qualifiant de haineuse et elles ont protesté auprès de JCDecaux, la société française qui loue les panneaux arborant les affiches. **Pour justifier sa position**, le service de communication de l'entreprise a indiqué que ses « *espaces publicitaires étaient disponibles pour l'ensemble des partis politiques [et qu'elle ne pouvait] censurer les messages des uns ou des autres* ». Cela étant, cette position soulève des questions sur les limites que le fournisseur d'espaces publicitaires (premier annonceur extérieur sur le marché hongrois avec plus de 50 % des faces publicitaires en mobilier urbain du pays à travers sa filiale Epamedia) s'impose en ce qui concerne **la nature des messages qu'il diffuse, sur la marge de liberté qu'il s'octroie vis-à-vis des autorités** délivrant les concessions publicitaires et, accessoirement, sur la sincérité des [positions gracieuses](#) qu'il adopte par ailleurs.

EN BREF

Droits et libertés. A la suite du scandale Cambridge Analytica, la compagnie Facebook a promis qu'elle appliquerait le règlement général européen pour la protection des données personnelles (RGPD). Toutefois, l'agence Reuters a révélé, le 19 avril, que l'entreprise allait transférer d'Irlande vers la Californie la responsabilité de la gestion des données de 70 % de ses utilisateurs, alors que le droit en matière de protection des données dans cet Etat relève de la législation fédérale américaine et qu'il est moins strict qu'en Europe...

Santé. Annoncée en février 2016 ([IE n° 235](#)), la taxe sur les boissons sucrées prévue par le gouvernement sud-africain est applicable depuis le 1^{er} avril 2018. Elle s'établit à 2,1 cents par gramme de sucre au-dessus de 4 g.

Parité. Les entreprises britanniques de plus de 250 salariés avaient jusqu'au 4 avril pour communiquer les écarts de rémunération existant entre les femmes et les hommes. Une première analyse réalisée par l'agence Reuters montre que la banque HSBC est la grande entreprise qui laisse apparaître l'écart le plus important (59 %).

Climat. L'association internationale des contrôleurs d'assurance a rédigé un [document de réflexion](#) sur les risques liés aux changements climatiques dans le secteur de l'assurance. Ce document est soumis à consultation jusqu'au 29 avril.

Energie. Le World Resources Institute a lancé sur Internet, le 11 avril, une nouvelle [base de données](#) (Global Power Plant Database) qui permet de visualiser pas moins de 25 500 centrales électriques situées dans 162 pays.

Finance. La Banque postale a annoncé, le 5 avril, que l'ensemble de ses actifs sous gestion, soit 220 milliards d'euros, seraient d'ici à 2020 gérés en tenant compte de critères ESG (environnementaux, sociaux, de gouvernance). Un engagement fort qui devrait susciter d'autres vocations dans le monde français de la finance.

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

Adressez vos commandes d'abonnement à : CFIE, 52 bd Ornano – 75018 Paris
